

GUIDE POUR L'ETABLISSEMENT DU MEMOIRE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Le soumissionnaire devra organiser son mémoire technique et environnemental au regard des différents critères et sous-critères qui sont énumérés au règlement de consultation.

L'acheteur attire l'attention des candidats sur le fait qu'une appréciation particulière sera apportée à la qualité globale, à l'exhaustivité et à la présentation du mémoire technique et environnemental.

Le mémoire technique et environnemental sera présenté par dossiers et sous-dossiers, chacun d'eux présentant respectivement les dispositions particulières que propose l'entrepreneur pour l'exécution des prestations pour l'offre de base

Les renseignements attendus pour sont les suivants :

SOUS-DOSSIER N°1 Moyens Humains

Ce sous dossier comprendra la définition des moyens dédiés et leur **organisation** que se propose de mettre en place le candidat, en termes de moyens humains.

Les moyens humains présentés intégreront les interlocuteurs privilégiés avec nombre et expérience des personnes encadrantes et des compagnons affectés à l'opération.

L'entreprise précisera les prestations qui seront sous-traitées et la méthodologie de gestion humaine de ces prestations.

SOUS-DOSSIER N°2 Organisation du chantier sur site en exploitation

Ce sous dossier comprendra les dispositions techniques que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations de son lot, notamment :

- Intégration des contraintes de sites (tramway, circulation piétonne étudiants, configuration du campus) et des PICS liés. L'entreprise proposera une méthodologie d'intervention en relation avec la proximité des flux étudiants et des bâtiments proches, en intégrant les contraintes définies dans le dossier de consultation. L'entreprise mettra en avant ces contraintes et les méthodologies de gestion de celle-ci.
- Précision sur l'organisation de l'entreprise en phase désamiantage et en phase déconstruction. L'entreprise précisera les flux engins et piétons du chantier, leur volume, les installations liées et les diverses phases prévues en relation avec celles définies dans le planning de consultation.

SOUS-DOSSIER N°3 Environnement

Ce sous dossier comprendra les dispositions environnementales que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations en vue en vue des items suivantes pour respect de l'environnement

- Note sur la valorisation et le traitement des déchets : organisation et méthodologie proposée pour favoriser l'économie circulaire, optimiser l'impact environnemental et le bilan carbone des travaux, respect de la charte chantier vert

EN DETAIL :

- Les modalités particulières d'exécution envisagées pour le respect des exigences de chantier à faible nuisance selon la Charte Chantier Vert ;
 - Une note d'intention sur les modalités de mise en œuvre et d'autocontrôle de la démarche « chantier vert » ;
 - La méthodologie, l'organisation, la gestion et les dispositions mises en place dans une optique de chantier à faibles nuisances, conformément à la charte chantier vert (gestion du bruit, gestion des déchets, limitations des pollutions, économies d'énergie, la sécurité des tiers, l'environnement, etc.).
 - la façon d'intégrer la démarche environnementale dans la démarche de construction du projet ;
 - la gestion environnementale du chantier (nomination d'un Responsable Environnement Chantier (REC), mode opératoire pour la gestion des déchets, la revalorisation et l'élimination des déchets ainsi que le coût correspondant, etc.) ;
 - la méthodologie mise en œuvre pour optimiser le bilan carbone durant les travaux.
- Intégration des préconisations du DIAG PEMD (barème en fonction des pourcentages de déchets de déconstructions proposés par le Diag PEMD vers de la réutilisation hors site) : le DIAG PEMD est fourni avec la consultation. L'entreprise se basera sur celui-ci pour préciser son pourcentage de réutilisation en précisant les filières de réutilisation.

SOUS-DOSSIER N°4 Modes opératoires de désamiantage et de déconstruction

L'entreprise précisera les méthodologies :

- De désamiantage, par ouvrage (modes opératoires)
- De déconstruction et curage

En relation avec les ouvrages préconisés dans le CCTP.

SOUS-DOSSIER N°5 Respect du planning

L'entreprise intégrera une note d'analyse et d'intégration du planning fourni à la consultation avec une vision critique des délais proposés et des mesures prises pour être conforme à ces délais.

Elle pourra aussi proposer un planning personnalisé avec respect du délai global et précisions sur certaines tâches à intégrer et ordonnancer.